



# UNION POUR LA NATION CONGOLAISE 'UNC'

## Fédération du Royaume-Uni

Parti politique enregistré en République Démocratique du Congo  
par l'Arrêté Ministériel No. 111/PM-MIS/2012 du 19 Juin 2010

---

*Le Secrétaire Fédéral*

A Monsieur Lawrence KANYUKA KINGSTON

2ème Secrétaire Fédéral Adjoint chargé de la Communication, du Développement et de la Jeunesse

UNC /Fédération du Royaume-Uni

**Réf: 002/UNC-UK/SF/DI/2013**

Londres, le 02 Janvier 2013

Monsieur Lawrence,

### **Objet: Révocation**

Nous, commission de discipline de l'Union pour la Nation congolaise, Fédération de la Grande Bretagne, réunie en session extraordinaire ce Mercredi 02 Janvier 2013, conformément au chapitre 7 des Statuts du parti relatif à son régime disciplinaire, et en son article 72 alinéa 2, relatif aux instances de discipline pour ses membres, et pour la commission fédérale de discipline qui se constitue selon le ressort de chaque fédération, et conformément au chapitre 4, et article 51 du Règlement d'Ordre Intérieur de notre parti, toujours relatif au régime disciplinaire et aussi au chapitre 56 relatif au barème de sanction à appliquer, accordant le pouvoir de discipline à la commission spéciale constituée et désignée par le Secrétaire Fédéral pour statuer sur la gravité du délit commis, et vu l'urgence de la matière, décidons ce qui suit :

- la révocation immédiate de Monsieur Lawrence KANYUKA KINGSTON de ses fonctions et attributions susmentionnées et
- sa radiation des effectifs constituant les membres de l'Union pour la Nation Congolaise, Fédération de la Grande Bretagne,

pour avoir violé les statuts du parti en son 2eme chapitre, relatif à son idéologie, ses engagements et ses principes fondamentaux, en joignant les forces négatives, répressives et groupe armé du M23; qui utilise la violence comme leur moyen d'expression, d'action politique et d'accès au pouvoir.

Nous demandons, en effet, au Secrétariat-General National et aux instances supérieures de l'Union pour la Nation Congolaise, UNC en sigle, qui nous lisent en copie, de prendre directement acte de cette décision, et prions, dès lors, au membre déférant, de déposer le plus rapidement possible tous les matériels qui étaient jusqu'à présent à sa disposition au Secrétariat Fédéral du Royaume-Uni, en attendant que soit désigné le successeur à cette position, et lui souhaitons une fructueuse carrière là où il se trouve présentement.

---

E-mail : [unc\\_uk@hotmail.co.uk](mailto:unc_uk@hotmail.co.uk)

Tel : +44 74 05785795

Sites: [www.unccongo.com](http://www.unccongo.com)

- [www.vital-kamerhe.com](http://www.vital-kamerhe.com)

- [www.unc-uk.org](http://www.unc-uk.org)



# UNION POUR LA NATION CONGOLAISE 'UNC'

## Fédération du Royaume-Uni

Parti politique enregistré en République Démocratique du Congo  
par l'Arrêté Ministériel No. 111/PM-MIS/2012 du 19 Juin 2010

---

*Le Secrétaire Fédéral*

Veillez accepter, Monsieur Lawrence, l'expression de nos salutations patriotiques.

Pour la commission fédérale de discipline/ fédération du Royaume Uni,

- David ILUNGA, Secrétaire Fédéral
- Georges DIATEZUA, 1<sup>er</sup> Secrétaire Fédéral Adjoint en charge des Relations Extérieures et Stratégies
- Emmanuel Pepe TAZI, Secrétaire Exécutif en charge des Relations Publiques et Mobilisation

Cc :

- Secrétaire Général National de l'UNC
- Secrétaire General Adjoint de l'UNC
- Président National de l'UNC

Fait à Londres, le 02 Janvier 2013

*David Ilunga*

Secrétaire Fédéral

UNC/Royaume-Uni